

**Au premier semestre 2017, les courtiers de Credipro sont parvenus à lever 148 millions d'euros de crédits bancaires pour financer des projets dans le commerce de proximité, l'artisanat et les professions libérales. C'est un progrès de 40,6 % à périmètre constant qui montre qu'au-delà des performances du réseau on observe une nette relance de l'investissement.**

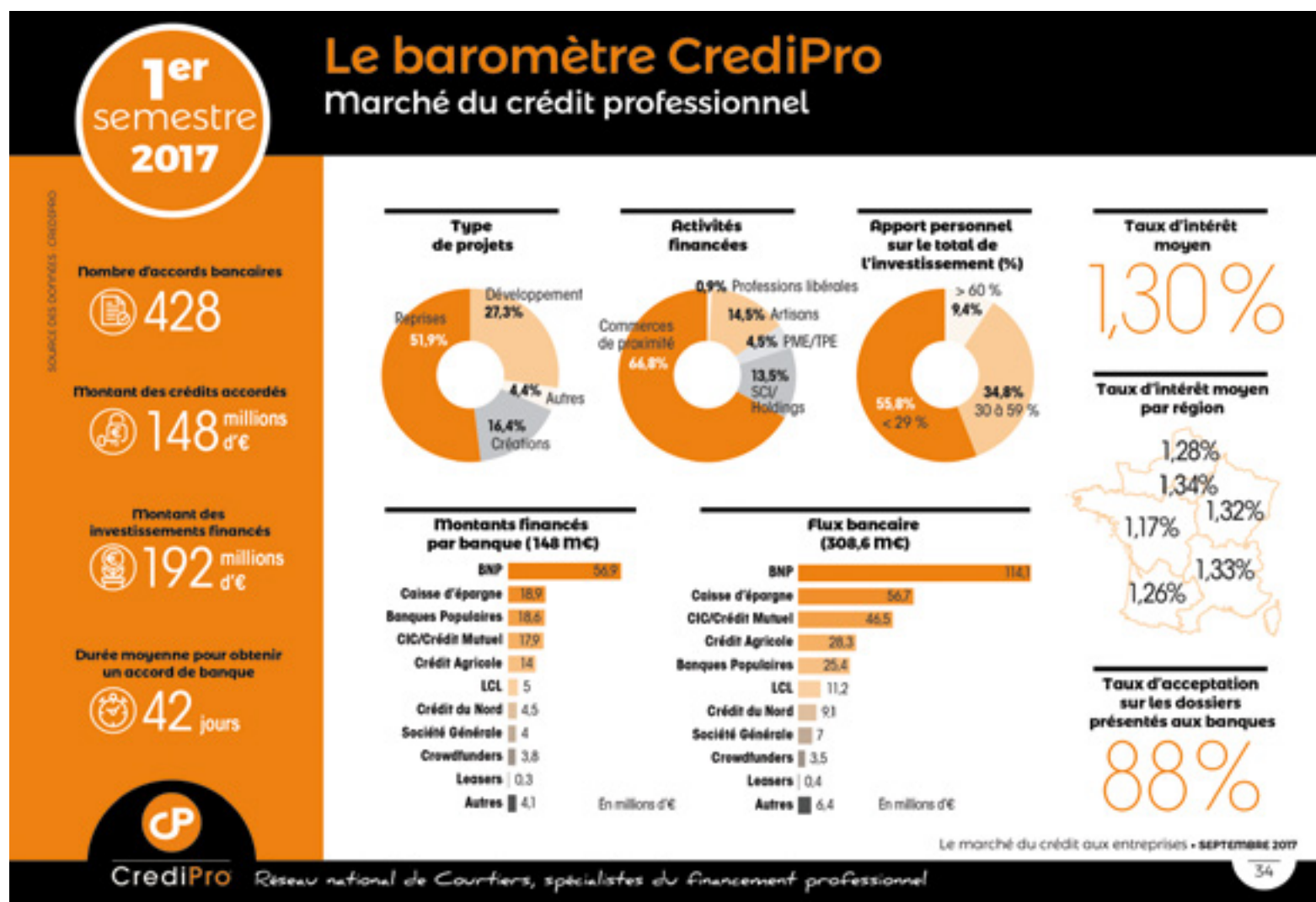
Charles Marinakis, créateur de Credipro, a récemment présenté le baromètre du réseau national de courtiers en crédit qu'il anime. C'est la deuxième vague de cet observatoire créé l'année passée pour analyser le marché du crédit dans l'univers des TPE-PME. Ces entreprises, qui emploient de 0 à 249 personnes, constituent un pan très important de notre économie. Elles représentent en effet 99,6 % du nombre d'entreprises en France, même si leur part dans le PIB est plus modeste. C'est aussi un secteur dynamique dont le chiffre d'affaires aurait progressé de 5 % l'an dernier. Au premier semestre 2017, 1 503 milliards d'euros ont été prêtés aux entreprises. Cela représente 37 % de plus que le crédit accordé aux ménages durant la même période. Ces crédits destinés aux entreprises ont augmenté de 5,9 % par rapport aux chiffres observés au premier semestre 2016, ce qui est une bonne nouvelle pour l'économie. C'est le secteur bancaire qui fournit 60 % de cet apport financier. Le solde est fourni par le marché. Dans ce contexte, la relation banquier-entrepreneur reste déterminante. C'est pourquoi le réseau Credipro se propose de planifier, voire de pacifier cette relation délicate. « Un restaurateur sait recevoir, cuisiner, confie Charles Marinakis, il ne sait pas forcément concevoir un business plan ou négocier avec les banques. »

### Un taux d'intérêt historiquement bas

Le réseau Credipro propose aux restaurateurs, commerçants, artisans de prendre en main cette recherche de crédit et d'en optimiser les conditions. Cette négociation va bien au-delà des taux d'intérêt qui, depuis quelques années, restent historiquement bas pour atteindre un niveau plancher de 1,48 % selon la Banque de France. « C'est un non sujet, insiste Charles Marinakis. Si l'on compare au taux du premier semestre 2016 (1,86 %) c'est totalement secondaire. Sur un crédit de 300 000 euros sur cinq ans, cela

CRÉDIT

# Le baromètre Credipro confirme la reprise



représentait 10 euros de plus à verser par mois. » D'ailleurs, le taux moyen obtenu au premier semestre par le réseau Credipro atteint 1,30 % (1,10 % pour des crédits à moyen terme de trois à sept ans et 1,50 % pour des crédits à long terme de plus de sept ans), soit un taux inférieur à la moyenne observée par la Banque de France. Mais ce n'est pas là que réside la principale performance des courtiers du réseau. Le différentiel de quelques dixièmes de point d'un taux de crédit n'a pas de quoi déstabiliser un projet d'entreprise. Les banques ne se rémunèrent plus aujourd'hui avec le taux d'intérêt, mais exigent généralement que l'emprunteur loge ses flux financiers dans leur organisme bancaire. Or, ces conditions peuvent mettre en jeu des sommes très significatives. Ainsi, par exemple, le taux de commission de la monétique peut évoluer selon la négociation de 0,40 à 0,60 %. Cette simple différence de taux, apparemment dérisoire, peut générer des frais bancaires supplémentaires qui représentent plusieurs milliers d'euros annuels pour un restaurant de moyenne importance. Le baromètre de Credipro révèle d'ailleurs que pour 56,9 millions d'euros de

financement via Credipro, la BNP s'était assurée de loger dans ses agences 114,1 millions d'euros de flux financiers annuels, gérés par les entreprises redevables d'un crédit.

### Un taux de réussite de 88 %

D'autres paramètres doivent être analysés par les courtiers avant de nouer une relation durable avec un banquier qui va durer plusieurs années. L'aboutissement du projet est également une question cruciale. Les courtiers de Credipro insistent sur leur taux de réussite de 88 % au premier semestre. C'est trois points de réussite de mieux qu'au premier trimestre 2015, et Charles Marinakis donne à son réseau un objectif de 90 % d'acceptation à court terme. Ce taux de réussite est à prendre en considération quand on sait que deux TPE-PME sur dix ne parviennent pas à obtenir les crédits bancaires capables de financer leurs projets. Ce chiffre est encore plus cruel pour les TPE (moins de dix salariés) avec un taux d'échec de 30 %. Les services des courtiers en crédit semblent avoir le vent en poupe. Le réseau Credipro compte 21 cabinets

en France et vise 50 adhérents d'ici à 2021. Après sept ans d'activité, il revendique le leadership du secteur. Au premier semestre 2017, il peut s'enorgueillir d'avoir obtenu 428 accords bancaires, soit une progression de 18,5 % par rapport à l'année précédente. Surtout, ces accords ont permis de lever 148 millions d'euros, soit un progrès de 40,6 % à périmètre constant. Ce chiffre met en avant les performances du réseau, mais aussi une progression de la confiance des entrepreneurs. Le réseau reconnaît également une contre-performance avec un délai au premier semestre de 42 jours pour obtenir un crédit, soit quatre jours de plus qu'au premier semestre 2016. Les lourdeurs administratives des banques ont la vie dure.

### Le développement privilégié

Les deux tiers des financements obtenus concernent des commerces de proximité. Plus de la moitié des projets financés portent sur des reprises. Sur ces dernières années, cette part est plutôt stable. En revanche, les créations (16,4 %) diminuent au fil des années au profit des projets de développement qui

progressent significativement pour atteindre 27,3 % du total. Autre bonne nouvelle : l'apport personnel exigé diminue. 55,8 % des projets se réalisent au premier semestre 2017 avec un apport personnel inférieur à 29 % de l'investissement. Au premier semestre 2016, ce niveau atteignait 43,7 %. Cependant il ne faut pas croire au miracle. « Il faut tordre le cou à ceux qui affirment qu'on peut démarrer une entreprise avec 0 euro, tempère Charles Marinakis, mais l'apport personnel nécessaire est souvent inférieur à ce que certains laissent croire. » Les deux tiers des financements accordés durant la période observée via Credipro concernent des commerces de proximité. C'est la BNP qui est le principal contributeur avec 56,9 millions d'euros de financement. Un volume qui double par rapport au premier semestre 2016 pour atteindre 38 % des financements obtenus par le courtier durant la période. Derrière la BNP, la Caisse d'épargne, la Banque populaire et le CIC tiennent dans un mouchoir de poche. Le CIC est ainsi parvenu à rattraper au premier semestre la quatrième place au Crédit agricole, ce qui témoigne d'un vif intérêt pour le secteur. ■

J.-M. D.